Barre
des Cévennes

Le lundi 8 décembre 2025

A tous les élus

Conseil municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 12 décembre 2025
à 18h00 à la Mairie.

Bien cordialement,

Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

François Rouveyrol

Ordre du jour du Conseil municipal du vendredi 12 décembre 2025

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 26 septembre 2025.
3. Décision modificative n°5 pour le budget principal.
4. Décision modificative n°2 pour le budget annexe du Village de gîtes.
5. Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en 2026, suivant les dispositions de l'article L1612-1 du CGCT
6. Modifications sur le fonctionnement de la régie du Village de gîtes.
7. Village de gîtes : contrat de commercialisation 2026 – tarification.
8. Inscription de sentiers au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.
9. Modification des statuts du Syndicat départemental de l'énergie et de l'équipement.
10. Validation de la participation employeur – Contrat groupe prévoyance.
11. Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial suite à promotion.
12. Enfouissement réseau au Vergougnous avec le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement (SDEE) de la Lozère.
13. Courrier de M Brice CHAMBEL : demande d'acquisition du local « Point Info ».
14. Demande de M Jean-Pierre MICHEL de canaliser l'eau pluviale sur sa parcelle.

Questions diverses